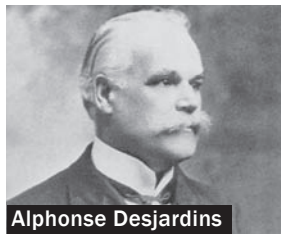


UN HÉRITAGE À PARTAGER...



Alphonse Desjardins

nous a laissé un modèle
coopératif prospère...



Denise Pelletier

...sa passion pour le théâtre...

Bibliothèque et Archives Canada/Credit:
Basil Zorow/Fonds Basil-Zorow/6020414603



Maurice Richard

...la fièvre du hockey.



Dan Bigras

Un artiste engagé qui vient en
aide aux jeunes en difficulté.

Des hommes et des femmes ont marqué l'histoire du Québec et leurs réalisations font maintenant partie de notre patrimoine.

Aujourd'hui, beaucoup de nos concitoyens sont engagés à contribuer significativement au mieux-être de la collectivité. D'autres souhaitent poser un geste dont les bienfaits auront des répercussions sur les générations futures.

Que cela soit par un don testamentaire, un don de police d'assurance vie, un don de biens mobiliers ou immobiliers, une rente viagère ou une fiducie de bienfaisance, les dons reflètent la vision et l'engagement de vos clients dans la société d'aujourd'hui et de demain.

Plusieurs règles fiscales et juridiques sont à prendre en considération, et vos clients ont besoin de votre expertise et de votre soutien. Vous jouez un rôle essentiel et bénéfique en aidant votre clientèle à planifier leur générosité.

UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} Québec regroupe plus de 160 organismes de bienfaisance dont les programmes répondent aux besoins les plus fondamentaux de notre société.



UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}
Québec

Un programme de la
CAGP • ACPDPTM
CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONNS PLANIFIÉS



Chambre
des notaires
du Québec



CHAMBRE DE LA
JUSTICE IMMOBILIÈRE



CA
Comptables
agréés

Pour en savoir plus sur les différentes formes de don planifié et leurs avantages fiscaux,
consultez le site www.unheritage.org ou téléphonez au 1 888 304 8834.